



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/03/2022

Dossier complet le :

11/03/2022

N° d'enregistrement :

f09322p0083

1. Intitulé du projet

Piste d'Athlétisme au Stade des Beaumes sur la commune de Châteaurenard

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DE CHATEAURENARD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MONSIEUR MARTEL MARCEL, MAIRE DE CHATEAURENARD

RCS / SIRET

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 1 | 1 | 3 | 0 | 0 | 2 | 7 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i> |
|--|---|
| Rubrique n° 44 : Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés. | Le projet prévoit la création d'une piste d'athlétisme dans l'emprise du stade des Beaumes sur la commune de Châteaurenard. Il correspond aux critères d'une étude cas par cas : "Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés". |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet sera réalisé sur une surface foncière de 25 250 m² et prévoit les aménagements suivants :

- La création de 2 bassins de rétention d'un total de 2 034 m³ compensant l'artificialisation du sol selon la doctrine DDTM13;
- La réalisation d'une piste d'athlétisme ;
- Le maintien et ré-aménagement d'un terrain de sport (football, rugby) en gazon naturel ;
- La mise en place de zones dédiées aux sports d'athlétisme (saut en hauteur, saut à la perche, lancer, saut en longueur, etc...)
- La création de gradins à l'attention des spectateurs.

Les ouvrages projetés s'étendent sur une emprise de 15 932 m², le reste de la surface foncière ne fera pas l'objet d'aménagement dans le cadre de ce projet.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

La réalisation d'une piste d'athlétisme dans le complexe du stade des Beaumes, a pour but d'offrir aux riverains un service de proximité avec la mise en place de nombreuses infrastructures sportives.

Le projet prévoit notamment la réalisation d'une piste d'athlétisme de 400m et 6 couloirs ainsi que les équipements sportifs associés :

- Terrain de sport en gazon naturel
- Aire de saut en hauteur
- Pistes de saut à la perche
- Pistes de lancer de javelot
- Cage de lancer mixte
- Aire de saut en hauteur
- Aire de saut (en longueur)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation du projet comprend les phases suivantes (hors zones d'emprises et de dépôt):

- libération des emprises (débroussaillage, ...),
- installation des bases de vie,
- terrassement des zones d'emprises des infrastructures,
- réalisation des accès + bassin de rétention + réseaux viaires (réseaux d'assainissement, des eaux usées, d'eau potable, d'électricité/éclairage public) + cours de tennis,
- réalisation de la piste d'athlétisme
- réalisation de tous les autres équipements.

Le site étant actuellement occupé par les terrains de sports en gazon, il n'est pas nécessaire de le défricher pour l'implantation de la piste d'athlétisme.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation concerne exclusivement l'utilisation des différentes infrastructures sportives par le public.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- dossier Loi sur l'Eau
- demande de déclaration préalable pour le réaménagement d'un terrain de sport existant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---------------------------------|-----------------------|
| Emprise foncière de l'opération | 25 250 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

465 Avenue Pierre de Coubertin,
13 160 Châteaurenard

Coordonnées géographiques¹ Long. 43° 53' 03" N Lat. 04° 52' 07" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les ZNIEFF les plus proches ne sont pas concernées par le projet : |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | les zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation les plus proches sont : - ZH Basse Durance (FR93RS6321) à 1,431 km. |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Châteaurenard est soumise à un plan de prévention des risques naturels d'inondation de la basse vallée de la Durance approuvé le 12 Avril 2016. Le projet est situé dans l'emprise de la crue d'aléa exceptionnel d'après le PPRi. Cela correspond à une crue supérieure à la crue de référence (crue centennale dans le cas de ce PPRi). L'emprise de cette zone d'aléa exceptionnel est défini par analyse hydro-géomorphologique. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La consultation des servitudes d'utilité publiques (SUP), annexées au PLU de la commune de Châteaurenard permet de confirmer que le projet est situé en dehors d'un périmètre de protection de captage. L'ouvrage et son périmètre le plus proche est situé Nord du projet en environ 500m (station de pompage les Conignes) |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne recoupe aucun site inscrit. Le plus proche est le massif de la Montagnette à 7 km à l'Ouest du projet |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne recoupe aucun site Natura 2000. Les plus proches sont : • Natura 2000 Directive Habitats FR9301589 : « La Durance » à 2,3 km au Nord du projet ; • Natura2000 Directive Oiseaux FR9312003 : « La Durance » à 2,3 km au Nord du projet |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne recoupe aucun site inscrit. Le plus proche est la colline du château de Châteaurenard à 570 m à l'Ouest du projet. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est déjà équipé de vestiaires raccordés au réseau d'eau potable. Aucun prélèvement supplémentaire n'est prévu dans le cadre du projet. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'impactera pas la ressource souterraine. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site étant actuellement dépourvu de construction, le projet ne générera pas de déchets de construction. Aucune construction souterraine, de type parking, n'est prévue. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Comme tout projet de construction, le projet fait appel à des matériaux de construction d'origine extérieure mais aucun apport de terre n'est prévu à ce jour. |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet induit une modification de l'occupation des sols d'un espace naturel en un espace aménagé pour une piste d'athlétisme. Malgré la vocation du projet à ne pas trop modifier le terrain naturel, il présente de possibles perturbations jugulées par la mise en place de mesures d'évitement et de réduction. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est relativement éloigné des zones protégées. Un diagnostic écologique a été réalisé par le bureau d'études AUDDICE |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone du projet induit une modification de l'occupation du sol. Le secteur est actuellement occupé par des terrains en pelouse. Une piste d'athlétisme sera mise en place et une partie des terrains de sport en gazon naturel sera conservé. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Châteaurenard est soumise à un plan de prévention des risques naturels d'inondation de la basse vallée de la Durance approuvé le 12 Avril 2016. Le projet est situé dans l'emprise de la crue d'aléa exceptionnel d'après le PPRI. Cela correspond à une crue supérieure à la crue de référence (crue centennale dans le cas de ce PPRI). L'emprise de cette zone d'aléa exceptionnel est défini par analyse hydro-géomorphologique. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet générera des nuisances en particulier lors de la phase travaux. Une charte de chantier à faible impact sera établie et intégrera des prescriptions appropriées telles que : chantier uniquement diurne selon des horaires définis, mesures in situ, préconisations sur les matériels et engins... L'activité future étant destinée aux loisirs sportifs, le projet pourra engendrer des nuisances sonores ponctuelles mais les habitations suffisamment éloignées et ne seront pas impactées. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Des vibrations pourront être générées en phase chantier, mais devraient toutefois être limitées.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>L'éclairage ponctuel de la piste d'athlétisme et des terrains de sports jusqu'à une heure limite n'impactera pas les habitations alentours.</p> <p>Le projet est situé en continuité de la zone urbaine du village située à l'Ouest du site et elle-même éclairée. Aucune nouvelle nuisance ne sera créée.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>L'imperméabilisation du site engendre des ruissellements pluviaux qui seront compensés par deux bassins de rétention, dimensionnés pour une protection centennale et dont le débit de fuite se rejettera par infiltration dans le sol en place.</p> <p>Cette compensation sera détaillée dans le Dossier Loi sur l'Eau dans le cadre de la rubrique 2.1.5.0.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le site est déjà équipé de vestiaires raccordés au réseau d'eaux usées. Aucun rejet supplémentaire n'est prévu dans le cadre du projet.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est actuellement occupé par des terrain de sports en pelouse naturel. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures de réduction :

- respect du calendrier pour chacune des espèces potentielles du site
- éclairages de la piste d'athlétisme et des terrains de sports relativement éloignés des arbres conservés sur le site
- utilisation d'espèces d'arbres et d'arbustes locales

Mesures compensatoires :

- bassins de compensation créé au point bas du site pour compenser son imperméabilisation. Ces bassins seront végétalisés et plantés, adaptés à la faune sauvage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de ce formulaire et des caractéristiques de l'emplacement du projet, nous estimons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire. La présente opération se situe en continuité et à proximité de l'urbanisation de la commune et n'occasionne pas de modification des zones naturelles protégées (ZNIEFF, Natura 2000, ...) grâce aux mesures de réduction et d'évitement mises en place.

Les abords du projet seront végétalisés de façon paysagère avec la mise en place d'essences locales méditerranéennes de type pins et micocouliers, ne nécessitant pas d'entretien.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Annexe 1 - Informations relatives au Maitre d'Ouvrage Annexe 2 - Plan de Situation 1/25000 Annexe 3 - Photographie de la zone d'implantation dans l'environnement proche et le paysage lointain Annexe 4 - Plan du Projet Annexe 5 - Plan des abords du projet Annexe 6 - Localisation du projet vis à vis des zones Natura 2000 Annexe 7 - Diagnostique écologique (AUDICCE) Annexe 8 - Note hydraulique |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Châteaurenard

le, 16/02/2022

Signature

David CHAMBON
Conseiller Municipal
Délégué aux sports

